

Travailleur social, un métier relationnel et de partenariat



Conseiller·ère en économie sociale et familiale

CESF

Diplôme d'État (DE) de niveau 6

Métier

Le-la CESF (Conseiller·ère en Économie Sociale et Familiale) est un-e travailleur·se social-e dont le cœur de métier est une expertise dans les domaines de la vie quotidienne. Son intervention vise à permettre aux personnes non seulement de gérer leur vie quotidienne : consommation-gestion budgétaire, logement-habitat, emploi-formation, santé-alimentation, loisirs-culture, mais aussi d'accéder à leurs droits. Il-elle peut notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes : naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie, et ce dans des institutions variées. Le-la CESF, en lien avec d'autres travailleurs sociaux, mène des interventions, individuelles ou collectives, à finalité éducative auprès des personnes. Elles visent "l'éducation du quotidien".

Pour quoi faire ?

- Accueillir, écouter, évaluer et analyser la situation des personnes et de leur environnement.
- Informer, conseiller et former les personnes sur les démarches à entreprendre pour améliorer leur vie quotidienne et accéder à leurs droits.
- Mobiliser et accompagner la personne ou le groupe dans l'élaboration de son/leur projet.
- Orienter vers les structures appropriées.
- Construire des projets avec les personnes ou des groupes.
- Rédiger des projets, des évaluations ou autres écrits professionnels.

Auprès de qui et comment ?

Dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, dans le secteur associatif.
Dans le champ de l'insertion, de la protection de l'enfance et du handicap.

Auprès de personnes en difficulté psycho-sociale

Enfants et leurs parents : ASE¹, foyers de l'enfance.

Adultes : CCAS, CHRS, centres maternels, services sociaux des CAF, des conseils départementaux, de la SNCF, offices HLM, foyer de jeunes travailleurs, services tutélaire.

1 Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements.php>

Auprès de personnes en situation de handicap

Enfants et leurs parents : ITEP, SESSAD, etc.

Adultes : SAVS, foyers de vie, etc.

Financement	Voie directe	Situation d'emploi*	Financement personnel	Apprentissage
Coût de la formation	500 €/an	6 480€ (frais d'inscription compris)	4 536 € (frais d'inscription compris)	Se rapprocher du CFA
Financements possibles	Bourse du Conseil Régional Pôle emploi	Plan développement de compétences Les CPF / CFP Employeur / Contrat de professionnalisation / Pro A	CPF	Se rapprocher du CFA

(1) Rajouter le coût de l'inscription à l'université pour la licence : 170 € pour tous les apprenants + Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour les étudiants et apprentis : 92 € (2020-21)

(2) Codes : RNCP = 7571 - CPF = 243598 - Certinffo = 73378 - N° d'enregistrement DATADOCK = 0012876

Inventons
les solidarités de demain
école pratique de service social



1 an
durée de
la formation

540 h
de formation
théorique

560 h
de stages pour
les étudiants
en voie directe



Toute l'année, l'École Pratique de Service Social propose des événements, des temps d'information ou d'accompagnement en ligne pour mieux s'orienter vers les métiers du social.



mooc.epss.fr
Un parcours d'information en ligne



www.epss.fr
Le site web de l'EPSS, des fiches formation, des événements, des rubriques pour aller plus loin.

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil
95092 Cergy-Pontoise cedex - France
Standard : +33 (0)1 30 75 62 96
Admissions : +33 (0)1 30 75 62 90
Financement : +33 (0)1 30 75 62 27
Général : epss@epss.fr
Admissions : selections@epss.fr
Financements : m.drozdowski@epss.fr
www.epss.fr



Contenu

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne ;
- DC2 - Intervention sociale ;
- DC3 - Communication professionnelle ;
- DC4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux.

La formation CESF de l'EPSS est un cursus de grade licence DECESF, en partenariat avec CY Cergy Paris Université.

Le programme de formation est commun aux apprenant-e-s en voie directe ou en apprentissage. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

L'obtention du diplôme d'État est acquise par la validation distincte des 4 domaines de compétences. Cependant, le DECESF est articulé avec le BTS en ESF, et l'obtention du DE requiert au final la validation des 8 certifications du BTS et du DE.

Les allègements prévus (au maximum 1/3 de la formation) par la réglementation ainsi que la Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) sont soumis pour décision à la commission d'admission de l'EPSS et pour approbation à la commission pédagogique.

Admission

Prérequis à l'entrée de la formation

Avoir été déclaré admis, à l'issue de l'épreuve orale d'admission, organisée par l'EPSS, selon son règlement d'admission.

Diplôme requis et conditions d'admission

Peuvent être admis en formation préparant au DECESF, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du brevet de technicien supérieur en Économie sociale familiale,
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation.

Étape 1 - La sélection

- Inscription via le site de l'EPSS directement dans les autres situations.
- Étude de dossier, comprenant notamment un projet de formation motivé.
- Une épreuve orale d'admission : un entretien individuel de 30 minutes, avec un jury composé d'un formateur ou d'un intervenant professionnel de l'EPSS. Le jury évaluera les capacités relationnelles du/de la candidat-e, sa motivation, ses connaissances du métier et de la formation, sa curiosité et son ouverture sur la société et le monde, sa réflexivité ainsi que la faisabilité de son projet professionnel et de formation.

CONCOURS oral (admission) : 90 €

Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : être titulaire du BTS en Économie sociale familiale et réussir à l'épreuve d'admission.
- Pour les candidats à l'entrée en apprentissage : inscription au CFA et signature d'un contrat d'apprentissage.

VAE

Pas de VAE CESF à l'EPSS à ce jour.

Formuler votre demande auprès du service concerné, afin que votre demande soit étudiée.